

Formation RGPD

Se mettre en conformité avec le REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

L'objectif de cette formation est de vous donner des clés pratiques pour comprendre la nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur le 25 mai prochain et de vous aider à gérer la mise en conformité de votre entreprise.

Détail du programme en page 2.

FORMATION ORGANISÉE

**LE VENDREDI 20 AVRIL 2018
DANS LES LOCAUX DE LA FEB**

PROGRAMME

I. PRESENTATION GENERALE DU RGPD

- Quel est son champ d'application ?
- Quels sont ses principaux apports ?
- Comment se déroule un processus de mise en conformité ?

II. ATELIERS PRATIQUES AFIN DE DEMARRER LA MISE EN CONFORMITE :

Travail par petits groupes afin de permettre à chacun de procéder au recensement des traitements effectués par son entreprise et d'établir un registre, l'une des premières étapes de la mise en conformité.

A apporter le jour de la formation

Nous vous invitons à venir à la formation avec un ordinateur et à vous munir de toutes les informations utiles relatives aux données à caractère personnel qui peuvent être collectées dans votre entreprise (par exemple : éventuels descriptifs accessibles dans votre entreprise, déclarations CNIL déjà effectuées, politiques de confidentialité, etc...)

OBJECTIFS

- Maîtriser la nouvelle réglementation
- Comprendre le déroulement de la mise en conformité
- Démarrer la mise en conformité de votre entreprise

PUBLIC

- Responsables du traitement des données DSI et RSSI
- Chefs de projets
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (dirigeant, RH, juriste)

INFORMATIONS PRATIQUES

Méthode et moyens pédagogiques : Apports de connaissance, Diaporama, travaux pratiques

Durée : 1 journée (9H30 à 17H30)

Date & lieu : Vendredi 20 avril 2018 à Paris

Formation animée par Eléonore Zahlen Avocate / Cabinet BOLD

Tarif : 420 euros ht par participant

Formation
R.G.P.D.
Le 20 avril 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'entreprise.....

Adresse

Représentée par

Tel / Email

Inscrit

Nom/Prénom/Fonction	Email

Informations de facturation

Entité

Adresse

Contact / email.....

Règlement à réception de facture

Par chèque, virement ou carte bancaire